



Il existe deux façons de rejoindre le réseau des Engrenages :

- adhérer en tant que membre actif ou membre frontalier ;
- adhérer en tant que membre de soutien.

• **En tant que membre actif ou membre frontalier, vous rejoignez une dynamique professionnelle et institutionnelle au service de la valorisation et de la médiation du patrimoine technique et industriel.**

Vous avez accès à l'ensemble de l'offre de services* développée par l'association. Vous vous engagez dans une démarche constante de dialogue et d'amélioration.

* L'offre de services 2018 est détaillée dans le livret ci-joint.

Depuis 2016, pour pérenniser l'action de l'association, tout nouvel adhérent est invité à s'engager pour une période de trois ans - le temps aussi de pouvoir mesurer le bénéfice tiré de l'entrée dans cette dynamique collective.

En guise d'invitation, tout nouveau site adhérent bénéficiera d'une réduction de 50% sur sa première cotisation annuelle. Par cette décision solidaire, l'association des Musées des techniques et cultures comtoises entend fédérer et se faire l'écho de l'ensemble des sites du patrimoine technique et industriel régional.

• En tant que membre de soutien, vous :

- faites partie d'une communauté de passionnés de patrimoine et partagez des informations sur vos sujets de prédilection ;
- soutenez l'association et restez informé de son actualité : newsletter, page Facebook ;
- bénéficiez d'invitations à une sélection d'événements proposés par l'association ;
- bénéficiez d'une réduction de 30% sur les produits éditoriaux de l'association ;
- avez la possibilité de siéger au conseil d'administration et de contribuer à l'élaboration des perspectives et des formats d'action du réseau.

L'équipe des Musées des techniques et cultures comtoises se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire utile.

BULLETIN D'ADHÉSION 2018



Je soussigné(e) Nom : Prénom :

Fonction :

Délégué(e) pour représenter (nom de la structure) :

Souhaite devenir : Membre actif Membre frontalier
(limitrophe au territoire de la région
Bourgogne-Franche-Comté)
 Membre de soutien

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Portable :

Courriel* :@.....

Signature et cachet de la structure :

BARÈME ANNUEL DE COTISATION

Membre actif ou membre frontalier

- Jusqu'à 9 999 visiteurs : 400 €
- De 10 000 à 19 999 visiteurs : 800 €
- De 20 000 à 30 000 visiteurs : 1 200 €
- Plus de 30 000 visiteurs : 1 600 €
- Entreprise en activité : 1 600 €

Membre de soutien

- Personne physique : 15 €
- Personne morale : 30 €

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner votre bulletin d'adhésion accompagné du versement de votre cotisation avant le 31 mars 2018.

** Cette adresse sera utilisée pour vous inviter aux réunions, vous communiquer les pièces administratives liées à votre adhésion ainsi que les lettres d'information du réseau.*